

COMITE DE DIRECTION DU 20/03/2014 à 18h COMPTE-RENDU

Date de convocation: 13 mars 2014

Membres Présents: ARLAUD Frédéric (T), DUSSUD Alain (T), GAUDIN Vincent (T), JULLIEN Yves (T, parti à 19h35 en donnant pouvoir à Florence VIONNET), MOLLARET Alain (T), PELLICIER Bernard (T), RAMBAUD Dominique (T), ROBERT Marc (T), VIONNET Florence (T, arrivée à 19h30 et a donné pouvoir à Yves JULLIEN de 18h à 19h30).

Membres absents avec pouvoir: DURUZ Jean-Claude (T, a donné pouvoir à Bernard PELLICIER), RAMBAUD François (T, a donné pouvoir à Marc ROBERT).

Membres Absents: BUCCI Benjamin (S), DIDIER Jean (T), DUFRENEY Henri (T), GUILLOU Bruno (T).

Secrétaire de séance : Vincent GAUDIN

Présidence: Marc ROBERT

1. Approbation du dernier compte-rendu

Le Président présente la mise en place durant la saison d'une Commission de travail, avec réunion hebdomadaire le dimanche soir, composée de Dallas BELING, Marc ROBERT, Vincent GAUDIN et Frédéric ARLAUD.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité (10 voix).

2. Questions financières

2.1. Projet de convention avec la commune sur la mise à disposition d'une assistance administrative

Marc Robert présente une convention ayant pour objectif de définir les conditions de la mise à disposition d'une assistance administrative et financière à temps partiel auprès d'Albiez Tourisme.

Les missions relevant de cette mise à disposition sont notamment :

- L'élaboration, l'exécution et le suivi budgétaires et financiers des structures
 « Albiez Tourisme » et « Albiez Domaine Skiable »,
- La gestion de la dette et de la trésorerie de l'EPIC,
- L'élaboration de la paie d'Albiez Domaine Skiable,
- Les déclarations diverses occasionnées par le changement de structures,
- La formation des personnels de l'EPIC qui seront chargés d'effectuer ces tâches.

La durée de la mise à disposition de cette assistance administrative et financière est fixée pour l'année civile 2014, à raison de 42 heures par mois.

Cette mise à disposition est transitoire et pourra cependant être renouvelée compte tenu de l'évolution des structures Albiez Tourisme et Albiez Domaine Skiable en fin d'année 2014.

Cette mise à disposition par la Mairie est à titre gratuit, elle ne donnera pas lieu à remboursement des salaires et charges afférentes.

Le Comité de Direction, à l'unanimité (10 voix dont 2 pouvoirs), autorise le Président à signer la convention de mise à disposition temporaire du personnel administratif de la commune.

2.2. Approbation des comptes administratifs 2013 d'Albiez Tourisme et affectation du résultat.

Le Compte Administratif 2013 d'Albiez Tourisme est présenté par Sandrine PELLICIER. Il se présente comme suit (TTC) :

Section de fonctionnement:

recettes:

38 611.04€

dépenses :

44 158.76€

solde d'exécution

- 5 547.72€

Section d'investissement:

recettes:

00€

dépenses :

00€

Un reste à réaliser de 5 000 €, correspondant à la première partie de la participation de l'association « Massif Arvan Villards » à la promotion, sera à reporter sur 2014 ainsi que le déficit de 547.72€.

Le Compte Administratif 2013 est approuvé à l'unanimité (10 voix dont 2 pouvoirs) ainsi que la reprise du solde d'exécution au Budget Primitif 2014 au moyen d'une Décision Modificative (point 2.3).

2.3. Décisions Modificatives n°1 aux Budgets Primitifs d'Albiez Tourisme et d'Albiez Domaine Skiable

Albiez Tourisme:

Le solde d'exécution 2013 de 5 547.72€ est repris au BP 2014 au compte 002 au moyen d'un prélèvement sur les dépenses imprévues de fonctionnement de 547.72€ et de l'inscription de 5 000€ de crédits supplémentaires au compte 74 correspondant à la participation de Massif Arvan Villards, non versée en 2013.

En section d'investissement, la DM n°1 prévoit le remplacement des coffres dérobés lors du cambriolage du 02/01/14 ainsi que l'installation d'un système d'alarme, pour un montant total de 7 000€. Une dotation d'équipement supplémentaire équivalente du budget communal

viendra équilibrer cette dépense, portant à 12 000€ la participation à l'investissement du budget communal pour 2014.

Albiez Domaine Skiable:

La DM 1 au BP d'Albiez Domaine Skiable est également la conséquence du cambriolage du 2 janvier. 3 000€ supplémentaires sont nécessaires pour le remplacement du coffre-fort qui sera remboursé par l'assurance auprès de laquelle le sinistre a été déclaré.

Le Comité de Direction, à l'unanimité (10 voix dont 2 pouvoirs), approuve ces Décisions Modificatives n°1 aux Budgets Primitifs 2014 d'Albiez Tourisme et d'Albiez Domaine Skiable.

Approbation de la convention de partenariat Massif Arvan-Villards / SIVAV / Exploitants de RM

Le Président présente la convention liant l'association « Massif Arvan-Villards » et ses financeurs : SIVAV et exploitants de Remontées Mécaniques du massif. Le Comité de Direction, à l'unanimité, autorise le Directeur à signer la convention prévoyant notamment la participation de Massif Arvan Villards à la promotion pour la saison 2013/2014 d'Albiez Tourisme ainsi que les modalités de prise en charge des opérations de promotions (hiver et été) pour l'avenir.

3. Bilan des vacances de février 2014

Le Directeur présente le bilan des vacances, qui est plutôt positif. Pour Albiez Domaine skiable, le chiffre d'affaires est globalement en hausse par rapport à l'an dernier (en baisse sur les deux premières semaines et en forte hausse sur les deux dernières).

4. Evolution du site Web

Vincent Gaudin, qui travaille avec Marie sur ce dossier, présente son état d'avancement.

Suite à l'appel d'offre, 2 sociétés restent à départager : Noé Interactive et Logitourisme.

Au niveau du planning, le choix du prestataire est prévu pour fin mars. Ceci permet d'avoir un site finalisé et fonctionnel pour septembre. D'ici là, l'ancienne version du site sera maintenue et mise à jour pour assurer la transition.

En parallèle, le nouvel outil informatique de vente en ligne est en cours de mise en place. Les formations du personnel et des hébergeurs et prestataires sont prévues sur le mois d'avril, pour une mise en ligne de l'outil en juin-juillet.

5. Point d'information sur la situation juridique et financière de l'association « OT des Albiez »

L'association OT des Albiez n'a pas encore tenu son AG, avec clôture officielle des comptes. Par conséquent, des dépenses ont continué à être prélevées et le bilan comptable de la gestion associative n'est toujours pas connu. Monsieur Le Maire a envoyé un courrier au Président de l'association (avec copie à la Sous-Préfecture) pour obtenir la clôture officielle de l'exercice et des comptes.

A ce jour, il n'y a pas de réponse du Président de l'association.

6. Projet « Partenaires Albiez Tourisme », mise en place d'une commission pour définir les conventions, tarifs pour l'hiver 2014/2015 et l'été 2015

Une commission est mise en place pour travailler sur ce sujet, composée de :

- Dallas BELING
- Caroline DIDIER
- Alain DUSSUD
- Sophie GUIRAUD
- Dominique RAMBAUD
- 7. Opération « Ski de printemps »

Frédéric ARLAUD présente le projet réalisé par l'ESF, rebaptisé « Ski de rando » et prévu sur le week-end de Pâques sur le plateau de Montrond.

Le Comité de Direction propose de communiquer auprès des hébergeurs sur ce WE. Cible: grand public pour initiations, essentiellement.

Problème : comment communiquer dessus, qui et pour quel budget ? Voir Vincent Gaudin pour recenser les réseaux spécialisés de sa connaissance.

8. Axes de programmation des événements et activités de l'été 2014

Le Directeur présente le dossier de presse été 2014 réalisé pour l'ANMSM (Ski France).

9. Projet d'évolution de l'espace Cinéma

Le Président présente un projet concernant l'espace culturel Casse-Massion en s'appuvant sur un partenariat actif avec l'actrice Juliette Binoche: exposition au niveau du hall d'entrée, avant-premières des films à Albiez...

Le Comité de Direction approuve le projet et confie au Directeur mission de contacter Daniel SERNICLAY en tant qu'intermédiaire.

10. Questions diverses

Les contrats d'assurance d'Albiez Domaine Skiable et de la commune arrivent à échéance fin 2014. Le Conseil Municipal a prévu une intervention du cabinet Auditassur pour remettre à plat les différents contrats et bien séparer commune et activité touristique (EPIC). Le cabinet Auditassur prévoit l'analyse des risques et besoins d'assurance et l'élaboration des cahiers des charges pour la passation d'un appel d'offres. Par ailleurs, une convention de mise à disposition par la commune des bâtiments (Office de Tourisme, salle de cinéma, garages...) et équipements sera élaborée.

Le Comité de Direction autorise le Président à signer la proposition d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage du cabinet Auditassur pour un montant de 1 200€ TTC.

Un audit Famille + a été réalisé sur Albiez le 11 mars, en vue d'une labellisation de la station. L'auditeur, Pascal FAVIER du cabinet Cimbo Conseils, a pu apprécier les évolutions de l'offre famille du village, tant au niveau des infrastructures publiques que des initiatives privées. La commission de gestion de la marque de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne étudiera notre dossier début avril.

Séance clôturée à 20h45